



Suppression de postes, remplacement, décharges de direction La mobilisation doit s'amplifier !

Le 11 février, jour du CSA carte scolaire, ce sont près de 1500 personnes qui étaient rassemblées devant le rectorat pour exiger l'annulation des 110 suppressions de postes, la création massive de postes de remplaçant-es, la création de postes d'AESH pour couvrir toutes les notifications et le maintien du régime de décharge de direction.

60% d'enseignant-es en grève, 170 écoles fermées le 11 février, bien au-delà donc des seules écoles concernées par une mesure de carte scolaire. C'est la colère et le refus de ces mesures qui se sont exprimées le 11 février. Fortement relayée, la mobilisation des écoles parisiennes exprime la colère et l'incompréhension des personnels comme des familles, face aux décisions du Ministère et de l'Académie.

L'intersyndicale parisienne 1^{er} degré affirme à nouveau que la baisse démographique ne peut justifier de telles coupes budgétaires ! L'école publique a besoin de moyens pour garantir des effectifs de classe allégés partout, des remplaçant-es en nombre suffisant pour couvrir toutes les absences, des enseignant-es spécialisé-es pour améliorer l'accompagnement des élèves à besoin spécifiques, des AESH sous un statut de fonctionnaire et avec un vrai salaire,...

Nos organisations syndicales rappellent que la direction d'école est une mission assurée par un-e professeur-e des écoles chargé-e de direction, pair parmi ses pairs, mettant en oeuvre les décisions du conseil des maitresses et des maitres. À Paris cette mission s'exerce déjà difficilement sur un temps de décharge complet au-delà de 5 classes. En conséquence, nos organisations syndicales dénoncent la remise en cause du système dérogatoire parisien de décharge de direction. Le régime de complément de décharge en vigueur à Paris depuis 1982 doit être pérennisé. Le Ministère doit renouveler la convention avec la Ville de Paris au plus vite.

Pour gagner et imposer nos revendications, la mobilisation unitaire doit se poursuivre et s'amplifier.

Les organisations parisiennes, FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éducation, Sgen-CFDT et CNT-STE, appellent les personnels à se saisir des prochaines dates d'instances académiques en se mettant en grève massivement le 4 et le 11 mars. L'intersyndicale appelle à se réunir dans les écoles et les AG d'arrondissements pour faire vivre la mobilisation (banderoles, réunions avec les parents, rassemblements, tractages, motions de conseil d'école, etc.) afin de gagner sur nos revendications.

Dans le même temps et face à l'absence de réponse de l'Académie, l'intersyndicale parisienne 1^{er} degré s'est adressée au ministère pour demander à être reçue dans les plus brefs délais. La Ministre doit revenir sur les suppressions de postes et sur la remise en cause des compléments de décharge.

Pour :

- l'annulation des 110 suppressions de postes qui conduit à 198 fermetures de classes ;
- la création massive de postes de remplaçant-es ;
- la création immédiate de postes d'AESH pour couvrir toutes les notifications ;
- la création de poste d'enseignant-es spécialisé-es pour accompagner les élèves à besoins spécifiques ;
- le maintien du régime actuel de décharge de direction :

Mardi 4 mars

Jour du CSA

Grève, rassemblement et assemblées générales

Mardi 11 mars

Jour du CDEN

**Grève, AG et mobilisation en direction du
ministère**